

DEMANDES CHINOISES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La priorité du Gouvernement Chinois est la mise sur pied d'une industrie de l'environnement. Des gouvernements provinciaux et municipaux prévoient la création de centres de recherches, d'incubateurs d'entreprises et l'implantation de départements universitaires spécialisés en protection de l'environnement et en développement durable. Ces centres sont des plates-formes de services pour la commercialisation, l'incubation, les montages financiers, le maillage et l'appui logistique pour les entreprises chinoises et étrangères.



Site d'enfouissement méthanisé, Xi'an, 2008



R&D : marais filtrant en laboratoire, Liaoning, 2008

Les questions de R&D les plus populaires correspondent souvent aux technologies qui font déjà leurs preuves au Québec, par exemple :

- Comment récupérer et recycler :
 - le verre, le métal, le plastique des appareils domestiques et des automobiles ?
 - les huiles industriels et celles provenant des automobiles ?
 - les technologies de l'information et des communications (ordinateurs, cellulaires) ?
 - les déchets industriels, hospitaliers et domestiques ?
- Comment traiter l'eau à l'électricité pour éliminer les phénols, les nitrites et les nitrates ?
- Comment produire de l'électricité (méthane, éthanol) à partir de la biomasse, des déchets organiques et des sites d'enfouissement ?

Air

Le plan quinquennal 2006 du gouvernement Chinois prévoyait investir 214 milliards CND \$ dans le secteur de l'environnement dont plus de la moitié serait affectée à la dépollution de l'air.

Eau

Malgré cette priorité du gouvernement central, l'eau demeure une urgence pour plusieurs provinces. Par exemple, au Liaoning, le gouvernement provincial prévoit construire une centaine d'usines d'épuration pour dépolluer ses fleuves.

Autant d'occasion d'affaires pour les entreprises québécoises et les centres de R&D et de transferts technologiques spécialisés dans l'environnement et le développement durable.

Pierre Racicot, Ph.D.
Président

12/09/09